



MAIRIE DE PESSINES

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du Lundi 04 Mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi 04 Mai 2026 à 18h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire.

Nombre de membres : En exercice : 15 ; Présents : 13 ; Votants : 15 ; Quorum : 8

Date de convocation : 27 Avril 2026

Présents : Mrs BON Pierre – DELHOUME Philippe - DESLANDES Loïc - GARDAIS Olivier - GOUINEAUD Frédéric – GUERVIN Marc - LESSEUR Thierry - MIMOL Jean-Claude et Mmes AUTANT Sophie - BARUSSEAU Olivia - JAUFFRET Brigitte - de KERROS Isabelle - LUCAS Annick - MESLAND Christine – MARTINEAU Manuela

Excusés :

Absent :

Secrétaire de séance : Mme AUTANT Sophie

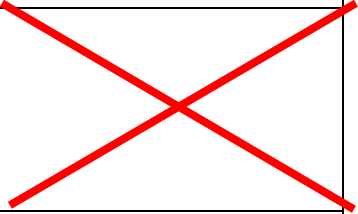
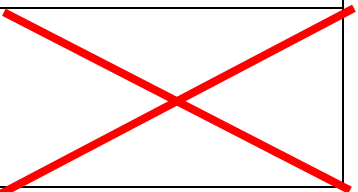
QUORUM : Monsieur le Maire indique que le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

PROCÈS-VERBAL : Le Conseil Municipal à l'unanimité adopte le procès-verbal de la séance du 20 Avril 2026

En préambule, M. le Maire ouvre la séance et rappelle **l'ORDRE DU JOUR** :

1. Désignation des membres aux commissions communales
2. Désignation aux commissions de Saintes, Grandes Rives, l'agglo
3. Désignation des délégués aux différents syndicats et regroupements de communes
4. Délibération prix de vente pour le lot 3 du lotissement « Champ Fleuri »
5. Désignation instituant des indemnités de fonction de conseiller municipal titulaire
6. Commission communale des impôts directs (CCID) - désignation des membres
7. Informations et Questions diverses

1) Désignation des membres aux commissions communales

COMMISSIONS	REPRÉSENTANT	MEMBRES	EXTERNE
Zone humide et gonflement argile	M. MIMOL Jean-Claude 1er Adjoint	* M. GUERVIN Marc * M. BON Pierre	* M. SORIN Jacky
Chemins Ruraux/ de Randonnées et social	Mme AUTANT Sophie 2ème Adjointe	* Mme JAUFFRET Brigitte * M. DELHOUME Philippe * Mme MARTINEAU Manuela	
Gestion technique, Voirie et Patrimoine	M. LESSEUR Thierry 3ème Adjoint	* M. GUERVIN Marc * M. DELHOUME Philippe * M. GARDAIS Olivier * M. GOUINEAU Frédéric * Mme LUCAS Annick	
Environnement Urbanisme	M. DELHOUME Philippe Maire	* M. DESLANDES Loïc * M. LESSEUR Thierry * M. GARDAIS Olivier	* Voir avec les agriculteurs
Informatique, Communication	M. GARDAIS Olivier	* M. LESSEUR Thierry * Mme de KERROS Isabelle * M. DELHOUME Philippe * M. BON Pierre * M. DESLANDES Loïc * Mme AUTANT Sophie	* M. SORIN Jacky * Mme RAOULT Claudine * Mme LYS Edwige * Mme CAILLAUD Virginie
Bibliothèque - Café	Mme LUCAS Annick	* Mme BARUSSEAU Olivia * M. DELHOUME Philippe * Mme de KERROS Isabelle * Mme MARTINEAU Manuela * Mme JAUFFREY Brigitte	* Mme RAOULT Claudine * Mme ARSIVAUD Martine * Mme BERTHO Suzelle
Finance - Budget	Mrs GOUINEAU Frédéric M. DELHOUME Philippe	* Mme BARUSSEAU Olivia * M. BON Pierre * Mme MESLAND Christine * M. LESSEUR Thierry	

2) Désignation aux commissions de Saintes, Grandes Rives, l'agglo

COMMISSIONS	REPRÉSENTANT	MEMBRES
Attractivité économique, mobilités du quotidien, filières d'excellence, communication	Président M. DRAPON Bruno	M. DELHOUME Philippe Mme MESLAND Christine
Parcours éducatif territorial : enfance, restauration scolaire, enseignement supérieur et campus connecté, Ferrocampus	1er Vice-Président M. Eric Pannaud	M. MIMOL Jean-Claude
Prospective territoriale, développement industriel et dynamiques commerciales	2eme Vice-Président M. Frédéric Rouan	M. DELHOUME Philippe
Bâtiments, voiries et travaux communautaires, assurances, commande publique et affaires juridiques	3eme Vice-Président M. Francis Grellier	M. GUERVIN Marc
Conseil de développement et assistance communautaire auprès des communes	4eme Vice-Présidente Mme Marie-Christine Gilardin	Mme MARTINEAU Manuela
Cycle de l'eau : gestion durable des eaux, inondations et atelier des territoires, qualité environnementale	5eme Vice-Président M. David Musseau	M. MIMOL Jean-Claude M. GUERVIN Marc
Insertion économique et sociale	6eme Vice-Présidente Mme Anne-Sophie Serra-Davisseau	Mme LUCAS Annick
Rayonnement territorial : promotion du territoire, patrimoine, animation du fleuve, grands événements	7eme Vice-Président M. Jean-Marc Audouin	Mme AUTANT Sophie Mme JAUFFRET Brigitte
Agriculture et projet alimentaire territorial	8eme Vice-Présidente Mme Aurore Deschamps	Mme AUTANT Sophie
Politique des déchets et de leur valorisation	9eme Vice-Président M. Mickaël Ligné	Mme MESLAND Christine M. DESLANDES Loïc
Petite enfance et jeunesse	10eme Vice-Présidente Mme Catherine Dehas	Mme BARUSSEAU Olivia
Coordination du contrat local de santé, accès aux soins, centre de santé intercommunal	11eme Vice-Président M. Dominique Cambon	Mme de KERROS Isabelle
Transition écologique, plan climat et stratégie énergétique	12eme Vice-Présidente Mme Charlotte Toussaint	Mme MESLAND Christine M. MIMOL Jean-Claude
Habitat, ORI, logement étudiant	13eme Vice-Président M. Joël Terrien	M. LESSEUR Thierry
Déploiement numérique, cybersécurité et dispositifs d'intelligence artificielle	1ere conseiller délégué Mme Sylvie Mercier	M. GARDAIS Olivier M. LESSEUR Thierry
Administration générale, ressources humaines, qualité de vie au travail, égalité femmes-hommes	2eme conseiller délégué Mme Marie-Line Cheminade	Mme LUCAS Annick
Politique de la ville, réussite éducative et prévention de la délinquance	3eme conseiller délégué M. Véronique Abelin-Drapron	M. DESLANDES Loïc
Finances	4eme conseiller délégué M. Philippe Callaud	M. LESSEUR Thierry Mme BARUSSEAU Olivia M. GOUINEAUD Frédéric M. BON Pierre
Equipements sportifs et culturels communautaires	5eme conseiller délégué M. Günter Jedat	M. DELHOUME Philippe M. LESSEUR Thierry

3) Désignation des délégués aux différents syndicats et regroupements de communes

Nom du Syndicat	Délégué titulaire	Délégué Suppléant
Syndicat Département de la voirie	M. LESSEUR Thierry	M. DELHOUME Philippe
Syndicat d'électrification (SDEER)	M. LESSEUR Thierry	M. GARDAIS Olivier
EAU 17	M. MIMOL Jean-Claude	Mme BARUSSEAU Olivia
Saintonge Romane	M. DELHOUME Philippe	M. MIMOL Jean-Claude
ADELFA17*SIEMFLA 17	Mme AUTANT Sophie	M. MIMOL Jean-Claude
SOLURIS	M. GARDAIS Olivier	M. LESSEUR Thierry
Référent Correspondant défense	Mme MARTINEAU Manuela	M. LESSEUR Thierry
Référent Sécurité Routière	M. GOUINEAUD Frédéric	Mme BARUSSEAU Olivia
Correspondant incendie et secours	M. MIMOL Jean-Claude	M. DESLANDES Loïc
Commission d'appel d'offre	* M. DELHOUME Philippe * M. GOUINEAUD Frédéric * M. GARDAIS Olivier * Mme BARUSSEAU Olivia	* M. MIMOL Jean-Claude * M. GUERVIN Marc * Mme de KERROS Isabelle
Commission géographiques du SMCA	M. MIMOL Jean-Claude	Mme MARTINEAU Manuela
FREDON	M. MIMOL Jean-Claude	Mme LUCAS Annick

4) Délibération prix de vente pour le lot 3 du lotissement « Champ Fleuri »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux du lotissement « Champ Fleuri » (sauf la finition de voirie) sont terminés et qu'en conséquence, les terrains peuvent être vendus.

Il est proposé de fixer le prix de vente des parcelles, au vu du coût des travaux, du prix d'achat du terrain et du calcul de la TVA à la marge donné par le Trésorier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :

- de fixer le prix du mètre carré à 92,00 € TTC.

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à vendre le terrain et à signer tous documents nécessaires à cette vente.

La répartition par terrain sera donc la suivante :

Prix de vente du lotissement : 92 € le m² TTC						Acquéreur
Lot	Référence cadastrale	Surface	Prix TTC payé par l'acheteur	Marge taxable	TVA	
3	AI n° 373	768 m²	70 656,00 €	54 073,60 €	10 814,72 €	M. Mme GOMES COELHO Arlindo

5) Désignation instituant des indemnités de fonction de conseiller municipal titulaire

Le Conseil Municipal

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté n°2026/43 du 30 avril 2026, portant délégation de fonction à un conseiller municipal (conseiller délégué).

Vu le budget communal,

Considérant que les assemblées délibérantes sont tenues de fixer les indemnités de fonctions dans la limite des taux maxima prévus par la loi pour chaque catégorie d'élus,

M. le Maire précise qu'en application des dispositions de l'article L 2123-24-1 du code général des collectivités territoriales alinéa III, les conseillers municipaux auxquels le maire délègue une partie de ses fonctions peuvent percevoir une indemnité de fonction spécifique, laquelle doit toutefois rester dans le cadre de l'enveloppe budgétaire consacrée au maire et aux adjoints tel que défini à l'article L 2123-24 du CGCT : les indemnités maximales susceptibles d'être allouées au maire et aux adjoints ne soit pas dépassé.

Ce montant total est calculé sur la base du nombre maximal théorique d'adjoints que le conseil municipal peut désigner. En aucun cas l'indemnité versée à un conseiller municipal ne peut dépasser l'indemnité maximale susceptible d'être allouée au maire de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'allouer, avec effet au 1^{er} Juin 2026 une indemnité de fonction au conseiller municipal délégué suivant :

- M. GARDAIS Olivier conseiller municipal délégué à PESSINES par arrêté municipal en date du 30 Avril 2026

Et ce au taux de 3 % de l'indice brut terminal de la fonction publique. Cette indemnité sera versée mensuellement.

6) Commission communale des impôts directs (CCID) - désignation des membres

Monsieur le Maire expose :

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

Le renouvellement de la CCID doit intervenir dans un délai de deux mois à compter, de l'installation du Conseil Municipal.

1- Rôles de la CCID

La commission communale des impôts directs (CCID) joue un rôle essentiel dans l'organisation de la fiscalité locale, bien que son pouvoir demeure consultatif. Elle intervient principalement dans l'évacuation des biens immobiliers, en contribuant à la détermination de leur valeur locative, base de calcul des impôts locaux. A ce titre, elle participe à la définition des locaux de référence, à l'appréciation des surfaces et à l'élaboration des tarifs d'évaluation, tant pour les propriétés bâties que non bâties.

Elle est également amenée à formuler des avis sur certaines réclamations des contribuables, notamment en matière de taxe d'habitation ou de taxe foncière, lorsque celles-ci portent sur des questions de fait. Par ailleurs, elle s'inscrit dans un processus plus large de mise à jour des bases fiscales, alimenté par le suivi régulier des évolutions du parc immobilier, telles que les constructions nouvelles, les transformations ou les démolitions.

Toutefois, son rôle reste limité à une fonction d'aide à la décision, l'administration fiscale conservant le pouvoir de décision.

La CCID se réunit une fois par an dans le cadre de sa mission consultative, en présence d'un représentant des services fiscaux.

Les réunions ont lieu à huit clos : seuls les membres de la commission sont habilités à y assister. La présence du Président de la commission est indispensable, à savoir le Maire ou son Adjoint délégué pour la CCID.

2- Composition de la CCID

La composition de la commission est la suivante :

- Le Maire ou un adjoint délégué, président de commission
- CCID : 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants

Les membres sont désignés par la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) :

La liste de propositions établie par délibération du conseil municipal doit comporter 32 noms :

- 16 noms pour les commissaires titulaires ;
- 16 noms pour les commissaires suppléants ;

Les 32 noms figurant sur la liste adressée à la DDFIP doivent remplir les conditions suivantes :

- Être Français ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne
- Être âgé de 18 ans au moins
- Jouir des droits civils
- Être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission
- Être inscrit aux rôles des impositions directes locales dans la commune

Les informations à communiquer pour chaque commissaire proposé sont les suivantes :

- Nom et Prénoms
- Date de naissance
- Adresse
- Assujettissement aux impositions directes locales (TH, TF)

A défaut de la liste complète ou remplissant ces critères, la DDFIP se réserve le droit de procéder à des désignations d'office.

Après avis de la commission compétente, il est proposé au Conseil Municipal de désigner les 16 membres titulaires et 16 membres suppléants ci-dessous et respectant les dispositions susmentionnées, étant entendu que la Directrice des services fiscaux retiendra 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants, le Maire ou son adjoint délégué en assurant la présidence de droit.

Délégué titulaire

NOM	PRÉNOM
MIMOL	Jean-Claude
LUCAS	Annick
LESSEUR	Thierry
De KERROS	Isabelle
AUTANT	Sophie
GOUINEAUD	Frédéric
BARUSSEAU	Olivia
GARDAIS	Olivier
MARTINEAU	Manuela
BON	Pierre
JAUFFRET	Brigitte
MESLAND	Christine
DESLANDES	Loïc
GUERVIN	Marc

Délégué suppléant

NOM	PRÉNOM
ROUDIER	Jean-Pierre
DAUDET	Alain
LOISEAU	Gilles
BOUCARD	Jean-Paul
SORIN	Jacky
BONIN	Nathalie
GAZEAU	Pascal
RAOULT	Claudine
JARDIN	Christian
LALANNE	Laurent
DOUBLET	Claire

7) Informations et Questions diverses

a) Un conseil est obligatoire le vendredi 5 juin pour les élections sénatoriales, puis le vote se fera à La Rochelle le dimanche 27 septembre 2026.

b) Une demande de concession au cimetière pour une personne qui n'habite pas dans la commune, mais dont la mère et le beau-frère sont enterrés dans le cimetière. Les conseillers décident d'accepter cette demande.

c) La CDA nous propose de prendre la compétence pour les DIA, la mairie décide de garder cette compétence pour pouvoir avoir le regard sur les ventes en première.

d) La société BRÉZAC pour le feu d'artifice nous a envoyé sa proposition pour le 13 juillet, le montant s'élève comme l'année dernière à 3300 euros avec l'artificier.

e) Aire de Jeux : M. le Maire explique les devis :
Pour la société AM SERVICE :

- 13 483,00 € pour le contour des jeux

Pour l'entreprise KUBE :

- 15 022,60 € pour le contour des jeux
- 18 939,60 € pour le contour en gazon synthétique
- 25 334,40 € pour toute la plateforme en gazon synthétique

Monsieur DESLANDS Loïc s'inquiète pour la sécurité de l'aire de jeux (pas fermé, grillage trop bas et pas de caméra).

Monsieur le Maire lui répond que l'aire de jeux sera fermée avec un portail. À voir pour un devis pour une caméra.

Le conseil municipal a choisi la société AM SERVICE.

f) Madame AUTANT Sophie souhaiterait que la Mairie mette une table de pique-nique et une poubelle dans l'herbe au niveau du terrain blanc.

g) AMF17 : le 20 mai se déroulera le vote pour le bureau.

h) Monsieur GUERVIN Marc annonce que son association AASCP (association d'aide aux sinistrés climatiques de Pessines) vient d'être créée.

i) Madame de KERROS Isabelle demande quand les travaux seront finis ? Elle explique qu'une personne souhaiterait faire des cours de Pilates dans la salle. Monsieur le Maire rappelle que les travaux doivent se terminer fin juin, que cette personne nous adresse un courrier qui sera étudié.

j) Monsieur le Maire souligne que, pour la nouvelle salle des fêtes, il faut commencer à réfléchir à un règlement, aux tarifs, à la location de vaisselle ? Si oui, en acheter.

k) Il manque devant la Mairie un parking à vélo.

l) Madame LUCAS Annick soulève la question pour les frelons asiatiques, qu'est-ce que la Mairie peut faire ?

Monsieur le Maire rappelle que les nids doivent être enlevés par les propriétaires.

j) Monsieur GOUINEAUD Frédéric demande qui doit entretenir les chemins communaux ? Monsieur le Maire explique que ça doit être soit les exploitants, soit les employés.

La séance est levée à 20h50.

La secrétaire de séance,

Le Maire,

AUTANT Sophie

Philippe DELHOUME